



Craponne le 16 juillet 2018

Compte rendu de l'assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2018

Le président Michel CHAVENT déclare l'Assemblée Générale Ordinaire constituée, les membres présents ou représentés totalisent 100 voix, le quorum de 58 voix est atteint.

Le président Michel Chavent remercie les membres du club de leur présence et déclare ouverte l'Assemblée Générale.

Deux scrutateurs, Claude Brice et Hélène Landron sont élus pour vérifier la bonne régularité de la séance et des scrutins.

- Le président Michel Chavent présente le rapport d'activité du Club.

Le Président rappelle que cette année nous avons eu la tristesse de perdre, Madame Odette Durand, ainsi que Madame Catherine Duchesne notre ancienne Secrétaire Générale.

Les points essentiels du rapport d'activité sont :

1. Une hausse de nos effectifs par rapport à l'année dernière, principalement due à l'inscription de 8 adhérents débutants
2. Les résultats du Club dans les compétitions sont un peu inférieurs à l'année dernière, il faut cependant féliciter Madame Jacqueline Piquet et Madame Elisabeth Derksen sélectionnées en Finale Nationale.
3. 4 nouveaux arbitres de club ont été reçus à l'examen : Patrick Bual, Michel Chavent, Jean-Michel Coquard, Bernard Ponthet. N'hésitez pas à faire appel à eux dans les tournois de régularité. L'arbitre n'est pas là pour punir, mais bien au contraire pour assurer le déroulement équitable des parties.

La Maison du Bridge sera, à partir de novembre 2019, située 110 route de Paris à Charbonnières. Dans l'entretemps la Mairie de Charbonnières met à disposition du Comité un espace route de Paris également.

Les compétitions 2018/2019 se dérouleront dans les clubs, comme cette année.

À noter la très belle performance des scolaires du Lyonnais aux finales nationales.

Le Comité a remercié La Mairie et le Club de Craponne pour l'organisation des 3 tournois scolaires. À ce sujet, il est fait appel aux bonnes volontés pour de nouveaux « ZINI »...
Faites vous connaître auprès de Patrick Rabaud.

4. Organisations des tournois 2018/2019

Lundi, tournoi réservé aux 4^{ème} séries et 3^{ème} séries mineure, une fois par mois (Tournoi du Roy René Ecole)

Lundi Festif toujours aussi sympathique grâce à l'implication d'un petit groupe de membres du Club.

Mardi, pas de changement par rapport à l'année dernière.

Jeudi Match x 4, une fois par mois. En fin d'année les vainqueurs du Challenge André Hild sont récompensés pour leurs résultats et leur assiduité.

Vendredi, pas de changement par rapport à l'année dernière.

Bernard Ponthet assure la gestion des animateurs de tournois.

En ce qui concerne nos Grand Tournois, il est à noter le franc succès du Grand Tournoi de Craponne.

En revanche, pour le tournoi des Blanchisseurs nous avons eu de grosses difficultés côté buffet, ce tournoi doit être la vitrine du Club, tout sera mis en œuvre l'année prochaine pour que ce soit irréprochable.

5. Formations

Patrick Bual fait un bref rappel des activités 2017/2018 :

Une vingtaine d'élèves ont assisté aux « Donnes Commentées » de Christine Julliard.

Cours de Jean Lacaze :

« Débutant I » : 6 élèves inscrits en début d'années, 3 ou 4 à la fin.

« Perfectionnement I » : 13 élèves

« Perfectionnement II » : 9 élèves

Pour la saison 2018/2019 il est proposé les formations suivantes :

« Jeu de la carte 2^{ème} niveau » assuré par Christine Julliard (112 €/an pour 14 cours)

« Débutant I » et « Débutant II » assurés par Jean Lacaze (150 €/an pour 25 cours)

« Progression I » et « Progression II » assurés par Jean Lacaze (112 €/an pour 14 cours)

6. Relation avec la Mairie.

Différents points ont été abordés avec Monsieur le Maire et Monsieur Cayrol :

Évolution des effectifs du Club.

Positionnement du Club par rapport aux autres clubs du comité.

Nécessité de répondre positivement aux sollicitations des organisations liées à La Mairie.

Créneaux horaires : comme le Club ne peut pas garantir que les tournois s'arrêtent exactement à l'heure prévu par la mairie, nous avons proposé de prendre la dernière heure de gardiennage à notre charge le Lundi, Jeudi et Vendredi hors vacances scolaires de 18h à 19h.

Nous avons fait état des difficultés que nous posent les indisponibilités de salle, 11 jours en 2017/2018 et plus ou moins la même chose prévue pour 2018/2019.

Monsieur le Maire souhaiterait que notre Club de Bridge puisse être autonome du point de vue salle, actuellement cela n'est pas envisageable compte tenu des priorités d'investissements. (Voir sujet salle).

Comme tous les ans nous jouerons à l'ancienne église pendant la période estivale. Retour salle Rebuffat le 3 septembre.

7. Les horaires d'utilisation de la salle Rebuffat sont précisés :

Lundi, et vendredi de 14h15 à 19h

Mardi de 14h15 à 22h00

Jeudi de 14h15 à 19h

Lundi festif de 14h15 à 24h

Pendant les vacances scolaires Lundi, Mardi, Vendredi de 14h15 à 18h00.

8. Matériel

Nous avons acheté :

4 tables pour remplacer les quelques tables défectueuses

Des nouvelles séries d'étuis pour remplacer l'existant et fournir aux équipes en compétition des étuis sans prélever sur ceux des tournois.

Des supports bidding noirs et des biddings noirs pour remplacer les rouges

Des recharges de bidding pour remplacer l'existant fatigué

Il nous faudra donc une équipe de dévisseurs / visseurs pour mettre en place les supports noirs

Nous pourrons ensuite donner à ceux qui le souhaitent les matériels remplacés (en faire la demande à Michel Chavent)

9. Nouveaux membres

Une affiche sera apposée pour la journée des associations (8 sept) indiquant notre journée porte ouverte (15 sept 10h à 16h).

Enfin le Président Michel Chavent remercie tous les membres du club qui s'impliquent bénévolement dans la vie du Club pour en faire un club convivial où il fait bon jouer.

- Présentation des comptes par La Trésorière Nathalie Bruneau . Rien de très particulier sur l'exercice 2017/2018 qui dégage un excédent de 1 272 €.

La fiche comptable 2017/2018 est jointe en annexe.

- Rapport du vérificateur des comptes
Monsieur Michel Simon, vérificateur des comptes présente son rapport dans lequel il souligne la rigueur et la régularité d'action dont a fait preuve notre Trésorière, Madame Nathalie Bruneau ainsi que le fait que les recommandations formulées l'an dernier aient été suivies d'effets.
En conséquence il propose d'approuver les comptes et de donner quitus à la Trésorière.

Le rapport du vérificateur des comptes est joint en annexe.

- Suite à la présentation des divers rapports, quitus est donné à l'unanimité au Président et à la Trésorière pour la gestion du Club.

- Présentation du budget prévisionnel 2018/2019.

Un budget prévisionnel à l'équilibre de 49 200.00 € est présenté. Ce budget a été établi sur les bases des réalisations de 2017/2018 et ne présente pas de particularité.

Il est à noter qu'il n'est pas proposé d'augmentation de droit de table ni d'augmentation de cotisations.

Les montants des cotisations seront les suivants :

Adhésion avec licence :	55.00 €
Adhésion avec licence couple :	100.00 €
Adhésion sans licence :	30.00 €
Adhésion sans licence couple :	50.00 €

Le Budget prévisionnel est joint en annexe

- Le Conseil d'administration étant arrivé au terme de son mandat il est procédé à de nouvelles élections.

Michel Chavent propose une liste composée des anciens membres suivants : Yves Alix, Claude Brice, Nathalie Bruneau (Trésorière), Patrick Bual (Secrétaire Général), Michel Chavent (Président), Hélène Landron, Elie Martire (Vice-Président), Patrick Rabaud et de deux nouveaux membres Roger Guerre et Catherine Godinot.

Cette liste présentée par Michel Chavent est élue à l'unanimité.

Les rôles des membres du Conseil d'Administration seront validés lors du prochain Conseil d'Administration du 11 septembre 2018.

- Le Président Michel Chavent propose qu'à l'avenir notre Assemblée Générale Ordinaire se tienne en septembre ce qui permettrait de présenter des comptes définitifs.
Cette proposition soumise aux votes est acceptée à l'unanimité

- Le Président Michel Chavent propose qu'un nouveau tournoi simultané soit joué un vendredi par mois, cette proposition est acceptée par 17 voix contre, 16 abstentions, 67 voix pour.
L'unanimité n'étant pas de mise cette proposition est considérée comme un essai qui sera validé ou non après Noël.

- Michel Chavent revient sur le problème de salle évoqué au point 6. de son Rapport d'Activité.
Actuellement nous bénéficions gratuitement de l'espace Rebuffat Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi avec la condition que la Mairie puisse « reprendre » des jours pour sa propre organisation ou celle d'autres associations Craponnoises.
Le problème porte essentiellement sur le Vendredi (2016/2017 = 9 jours supprimés ; 2017/2018 = 7 jours supprimés ; 2018/2019 = 7 jours supprimés)
Soit nous pouvons organiser les tournois des Vendredis « supprimés » dans une autre salle (nous avons suffisamment de matériel pour le faire sans être obligé de transporter le matériel à chaque fois)
Soit nous acceptons la situation actuelle.
Soit nous recherchons par nous même un espace dédié au Bridge, ceci aura obligatoirement un impact financier non négligeable.

Besoin :1 salle de jeu (30 tables x 6m ²)	180m ²
1 espace accueil, bar.	30m ²
1 bureau local stockage	10m ²
2 salles de jeu 2 tables	30m ²
Soit environ	250m ²

Location ?

Achat ?

Tout ceci est à étudier

Michel Chavent pose la question : Souhaitez-vous qu'une commission soit créée pour étudier ce sujet ?

Tout en indiquant qu'aucune décision ne sera prise sans une AGE

possibilité financement

1- réserve trésorerie

2- augmentation du seul revenu du club : le droit de table

moyenne des 3 dernières années : 7000 participants / an

L'assemblée donne son accord pour la création d'une commission pour l'étude de la recherche d'une salle.

Il est fait appel aux compétences des membres du club, en particulier dans le domaine de l'immobilier.

Merci de vous faire connaître auprès de Michel Chavent.

L'assemblée générale est close et suivie d'un pot qui réunit les présents.

Pour le Craponne Bridge Club

Patrick Bual

Secrétaire Général.